

Nouvelles de l'Assemblée des gouverneurs

AVRIL 2011 / ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DU 27 AVRIL 2011



David Pellerin, étudiant au Séminaire de Sherbrooke, a obtenu le Prix de l'Université du Québec lors de la finale québécoise de la Super Expo-sciences Hydro-Québec. Ce Prix lui permettra d'étudier dans les établissements du réseau pendant les trois cycles d'études (baccalauréat, maîtrise et doctorat), sans avoir à payer de droits de scolarité. Le projet de David Pellerin portait sur les composés luminescents écoénergétiques pouvant potentiellement entrer dans la composition des diodes électroluminescentes organiques (OLED).

RÉUNION DU 27 AVRIL 2011 (2011-5-AG)

La présidente a informé les membres de l'Assemblée des gouverneurs que Mme **Hélène Grand-Maître**, vice-présidente à l'administration de l'Université du Québec, cessera d'exercer ses fonctions à compter du 1^{er} mai 2011.

NOMINATIONS

Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ)

L'Assemblée des gouverneurs a nommé pour siéger au Comité de retraite:

-M. **André Dorion**, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration, à titre de membre désigné par l'UQAC pour un mandat de trois ans, soit du 7 mai 2011 au 6 mai 2014;

-M. **Yves Dupont**, vice-recteur à l'administration et aux ressources, à titre de membre désigné par l'UQO pour un mandat de trois ans, soit du 14 juin 2011 au 13 juin 2014;

-M. **André G. Roy**, secrétaire général de l'Université du Québec, à titre de membre désigné par l'Université pour la durée non écoulée du mandat de Mme Grand-Maître et, par la suite, pour un mandat de trois ans, soit du 31 mai 2011 au 30 mai 2014.

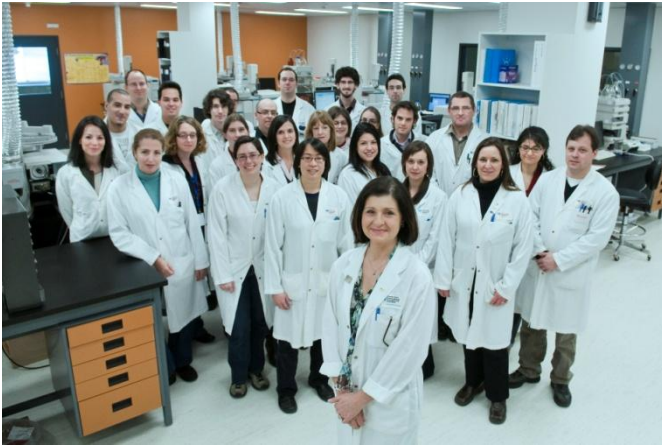
Comité exécutif de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs a nommé à titre de membres du Comité exécutif pour la période du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012 M. **Jean-Pierre Hotte**, directeur général de l'Association des centres jeunesse du Québec, Mme **Sylvie Dulude**, directrice générale de la Caisse Desjardins des Moissons, M. **Michel Ringuet**, recteur de l'UQAR, M. **Jean Vaillancourt**, recteur de l'UQO, et Mme **Annie DesRochers**, professeure à l'UQAT. Ce Comité est présidé par Mme Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

Comité d'éthique et de déontologie de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs a nommé Mme **Nicole Rouillier**, directrice générale du Cégep Marie-Victorin, pour siéger au Comité d'éthique et de déontologie pour un mandat de trois ans, soit du 27 avril 2011 au 26 avril 2014.

Les autres membres du Comité d'éthique et de déontologie sont M. Michel Belley, recteur de l'UQAC et président du comité, Mme Sylvie Dulude, directrice générale de la Caisse Desjardins des Moissons, et M. André G. Roy, secrétaire général de l'Université du Québec qui agit à titre de secrétaire du comité.



Mme Christiane Ayotte, professeure et directrice du Laboratoire de contrôle de dopage à l'INRS-Institut Armand Frappier, avec son équipe de recherche.

Comité de vérification de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs a nommé Mme **Diane Beaudry**, présidente du Groupe Conseil Projection inc., Mme **Nicole Rouillier**, directrice générale du Cégep Marie Victorin, et Mme **Maud Cohen**, présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec, à titre de membres du Comité de vérification pour un mandat de trois ans, soit du 1er mai 2011 au 30 avril 2014. Mme Beaudry a été désignée présidente de ce comité.

AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Émission de diplômes

L'Assemblée des gouverneurs a décerné 808 diplômes à des étudiants de l'UQTR (476), l'UQAC (137), l'UQAR (26), l'UQAT (123), l'INRS (16) et l'ÉTS (30). Depuis sa fondation en 1969, l'Université du Québec a délivré 519 339 diplômes.

Ratification des résolutions de la réunion du Conseil des études tenue le 20 avril 2011

L'Assemblée des gouverneurs a ratifié les résolutions suivantes du Conseil des études :

2011-2-CET-R-14 : Doctorat en administration - gestion de projet présenté par l'UQO;

2011-2-CET-R-15 : Autonomisation à l'UQTR du programme de maîtrise en sciences de l'énergie et des matériaux offert à l'INRS;

2011-2-CET-R-16 : Autonomisation à l'UQTR du programme de doctorat en sciences de l'énergie et des matériaux offert à l'INRS;

2011-2-CET-R-17 : Maîtrise en enseignement des arts présentée par l'UQAM;

2011-2-CET-R-18 : Baccalauréat en génie électrique présenté par l'UQO;

2011-2-CET-R-19 : Certificat en planification territoriale et gestion des risques présenté par l'UQAM;

2011-2-CET-R-20 : Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en rhétorique et communication professionnelle présenté par l'UQTR;

2011-2-CET-R-21 : Majeure en histoire de l'art présentée par l'UQAM;

2011-2-CET-R-22 : Extension à l'UQAM du programme de maîtrise en génie électrique, profil avec mémoire, offert à l'ÉTS.

Contrat entre l'INRS et le Centre canadien sur l'éthique dans le sport (CCES)

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'INRS à conclure un contrat avec le CCES concernant les analyses de dépistage de substances et méthodes interdites, l'expertise scientifique, la consultation et les activités de recherche afférentes qui seront réalisées par le Laboratoire de contrôle du dopage du Centre INRS-Institut Armand Frappier.

Le CCES est un organisme national à but non lucratif dont le rôle est de promouvoir une pratique loyale et éthique dans le sport au Canada. Cet organisme est responsable du programme canadien antidopage découlant de la Politique canadienne contre le dopage dans les sports. Le laboratoire de contrôle du dopage de l'INRS est le seul laboratoire au pays accrédité par l'Agence mondiale antidopage pour réaliser ces analyses.

Fonds de développement académique du réseau (FODAR)

Sur un avis favorable de la Commission de l'enseignement et de la recherche, l'Assemblée des gouverneurs a adopté les orientations 2011-2012 du FODAR qui prévoient les modalités relatives à ses quatre volets :

- volet Actions stratégiques en formation et en recherche;
- volet Communauté scientifique réseau;
- volet Soutien aux programmes conjoints;
- volet Prix d'excellence.

Les objectifs et les modalités de chaque volet sont décrits dans le document intitulé *Fonds de développement académique du réseau (FODAR) 2011-2012*, daté du 13 avril 2011.

Protocole d'entente concernant l'extension à l'UQAM du programme de maîtrise en génie électrique, profil recherche, offert à l'ÉTS

Sur la recommandation du Conseil des études de l'Université du Québec, l'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'ÉTS à conclure avec l'UQAM un protocole d'entente établissant les modalités d'extension à l'UQAM de la maîtrise en génie électrique, profil recherche, offerte à l'ÉTS.

AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

UQTR – Octroi d'un contrat pour l'acquisition de micro-ordinateurs

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'UQTR à conclure avec la firme Technologie Ciara inc. un contrat pour l'achat de micro-ordinateurs (portatifs, fixes et moniteurs). La valeur approximative de ce contrat s'élève à 3 600 000 \$ pour une durée initiale de trois ans, soit du 16 mai 2011 au 15 mai 2014, et pourrait atteindre la somme de 6 000 000 \$ si le contrat est renouvelé pour deux années additionnelles par tranche successive d'une année.

Autorisation de dépenses pour l'UQAM et sa composante Télé-université pour la période du 1^{er} mai au 30 juin 2011

Compte tenu des circonstances particulières entourant la préparation du budget initial 2011-2012, notamment les efforts requis pour l'appropriation et pour l'utilisation du nouveau système financier SIGA3 et pour le traitement de plusieurs dossiers importants concurremment à la fermeture de l'exercice financier 2010-2011 et à la vérification des états financiers par le Vérificateur général du Québec, l'UQAM n'est pas en mesure de déposer son budget initial 2011-2012 non plus que celui de sa composante Télé-université.

Dans ce contexte, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé une autorisation de dépenses pour la période du 1^{er} mai au 30 juin 2011 correspondant à 2/11 des dépenses prévues au budget révisé 2010-2011 plus un montant de contingence. Le plan d'effectifs 2010-2011 est maintenu jusqu'à l'adoption du budget initial 2011-2012 prévue le 17 mai prochain par le Conseil d'administration de l'UQAM.

Budgets des immobilisations de l'Université du Québec et de ses établissements pour l'année 2011-2012 à l'exception de l'UQAM et de sa composante Télé-université

L'Assemblée des gouverneurs a approuvé les budgets des immobilisations 2011-2012 de l'Université du Québec et de ses établissements, à l'exception de l'UQAM et de sa composante Télé-université, pour la période du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012.

Budgets de fonctionnement initiaux 2011-2012 comprenant les plans d'effectifs de l'Université du Québec et de ses établissements à l'exception de l'UQAM et de sa composante Télé-université

L'Assemblée des gouverneurs a adopté les budgets de fonctionnement initiaux 2011-2012 et les plans d'effectifs de l'Université du Québec et de ses établissements, à l'exception de l'UQAM et de sa composante Télé-université, pour la période du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012.

Autorisation des marges de crédit de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'Université du Québec à :

- contracter une marge de crédit bancaire aux fins de financement à court terme des dépenses en immobilisations subventionnées, jusqu'à concurrence d'un montant de 265 000 000 \$ et aux fins de renouvellement de l'emprunt pour le redressement des bases de financement, jusqu'à concurrence de 16 800 000 \$;

- négocier ces marges de crédit par voie d'emprunts, de billets ou d'acceptations bancaires et ce, pour la période du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012;

- émettre et à négocier des emprunts, des billets et des acceptations bancaires et à prendre tout engagement à cet égard dans le cadre des marges de crédit susmentionnées;

le tout, sous réserve de l'approbation par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport conformément à l'article 77.1 de la *Loi sur l'administration financière*.

UQAC – Institution d'un régime d'emprunt dans le cadre du projet de construction d'un bâtiment regroupant un aréna et un Pavillon de services

Le 11 mars 2009, l'Assemblée des gouverneurs autorisait le projet de construction d'un bâtiment regroupant un aréna et un Pavillon de services et autorisait l'UQAC à financer temporairement ce projet par voie d'emprunts à court terme. À la suite de la réalisation de ce projet et conformément au *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives* du MELS, l'UQAC doit emprunter à long terme le montant subventionné par le ministère, soit 4 529 320 \$. Ce montant a été confirmé dans la convention d'aide financière intervenue entre l'UQAC et le MELS le 25 novembre 2010.

Dans ce contexte, l'Assemblée des gouverneurs a ratifié la conclusion de la convention d'aide financière intervenue entre l'UQAC et le MELS le 25 novembre dernier et a autorisé cet établissement à conclure la convention de prêt et les confirmations de transactions requises à intervenir avec Financement-Québec, de même qu'à conclure tout billet, toute hypothèque mobilière sans dépossession ou tout autre contrat et à poser tout acte nécessaire relatif à l'institution d'un régime d'emprunt à long terme auprès de Financement-Québec.

ÉTS – Projet de résidences étudiantes – phase IV

Dans le cadre de la réalisation des travaux de la phase IV des résidences étudiantes à l'ÉTS, l'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'octroi d'un contrat à l'entreprise Le Groupe Decarel inc. au montant de 25 425 000 \$ et a également autorisé cet établissement à contracter un emprunt d'un montant maximum de 35 200 000 \$ auprès de la Banque Nationale du Canada pour le financement du projet, d'une durée de 16,5 ans, basé sur une période d'amortissement de 25 ans, le tout sous réserve de l'approbation du ministère des Finances du Québec et du MELS.

Calendrier des réunions

Le calendrier des réunions des organismes statutaires de l'Université du Québec est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.uquebec.ca/sqda/calendrier.htm>